

MOTION URGENTE

SOUTIEN DES FORCES MOTRICES BERNOISES (FMB) AUX ENERGIES RENOUVELABLES

Dans son programme de législature 2011 à 2014, le Conseil exécutif, souhaite renforcer la protection du climat et la politique énergétique. Il veut que le canton de Berne contribue activement à la protection du climat en réduisant sa consommation d'énergie par tête d'habitant et augmente la part des énergies renouvelables.

Afin de disposer de fonds en suffisance pour promouvoir sans délai et massivement les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique des immeubles (bâtiments), de réduire la consommation d'énergie, de permettre au plus vite de réaliser l'indépendance énergétique et ne plus dépendre des énergies fossiles, le Conseil-exécutif est chargé de :

1. Prélever 3 ct par kilowattheure de courant d'origine nucléaire produit par la centrale de Mühleberg ou importé.
2. De créer un fonds d'encouragement pour les énergies renouvelables.
3. D'attribuer les montants prélevés à ce fonds

DEVELOPPEMENT

Le réchauffement climatique, de plus en plus marqué, continue d'exiger des mesures. Il va falloir en particulier préparer l'adaptation aux changements climatiques.

Des synergies existent entre la réduction de la dépendance par rapports aux énergies fossiles et la réduction des émissions de gaz à effet de serre et il faut les exploiter.

La Stratégie énergétique 2006 prévoit d'ici à 2035 une baisse de la consommation d'énergie par tête de 6000 à 4000 watts. Parallèlement, la part des énergies renouvelables devra augmenter considérablement, par exemple de 10 à plus de 70 pourcent pour le chauffage.

Notre canton est l'actionnaire majoritaire des Forces motrices bernoises; cette entreprise, au travers de ses déclarations, ses publications et certains de ses investissements a démontré qu'elle était disposée à soutenir le développement des énergies renouvelables. Toutefois, différentes contraintes imposées aux producteurs privés découragent ceux-ci d'investir dans les nouvelles énergies renouvelables (NER) et rendent ainsi plus difficile la réalisation des objectifs fixés par le Conseil Exécutif dans son programme de législature.

Depuis le début de la procédure d'annonce RPC, le 1^{er} mai 2008, plus de 11 000 annonces ont été déposées auprès de Swissgrid.

	Projets réalisés *	Projets avec décision positive *	Sur une liste d'attente *
Suisse	1947 (729 MWh)	871 (3'402 MWh)	8248 (3'789 MWh)
Canton de Berne	356 (118 MWh)	217 (709 MWh)	1304 (728 MWh)

* état au 1^{er} janvier 2011

Des programmes ont été lancés (60 millions au total contribueront à trois programmes concernant l'énergie) dans le cadre de la deuxième phase du programme de stabilisation par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) le 23 mars 2009 et des demandes de soutien pouvaient être envoyées jusqu'au 30 juin 2009 ou jusqu'à épuisement des crédits. Les programmes ont rencontré un succès sans pareil: suite à l'afflux massif de projets, les fonds étaient déjà épuisés dix semaines seulement après le début de l'opération. Des demandes n'ont donc pas pu être retenues, déjà à partir du début juin.

Dans le canton de Berne, 1304 projets acceptés figurent sur une liste d'attente. Il apparaît donc clairement que les privés ou les collectivités publiques prêts à investir sont très nombreux mais que les moyens financiers manquent.

Un récent sondage du "Matin Dimanche" a révélé que 87 % de la population suisse demande l'abandon du nucléaire; il semble toutefois que la centrale de Mühleberg pourrait encore être exploitée jusqu'en 2020.

Le moment me paraît opportun pour prélever 3 ct par kWh de courant d'origine nucléaire produit à Mühleberg ou importé.

L'urgence est demandée

Motifs : Il est très réjouissant de constater que les projets d'installations d'énergies renouvelables sont en constante augmentation. Cependant, es moyens financiers disponibles permettant leur réalisation sont nettement insuffisants ; il est par conséquent urgent de combler ce manque.

Corgémont, le 30 mars 2011

Pierre Amstutz

Co-signataires :